Prix: 0,3 € Prix: 0,3 €

Déposé

Déposé le 22/06/2022

#### Pour l'Enseignement, l'Education, la Recherche, la Culture en Corrèze

Bulletin trimestriel de la section Corrèze de la Fédération Syndicale Unitaire

ISSN: 1259 – 3060. CPPAP: 0725S 07414. Dépôt légal: à parution Directeur de publication: Nathalie Ribière

Imprimé par nos soins dans nos

#### Sommaire:

P1: edito

P2: déclaration de la FSU au CSE

P3: retraités

P4: rémunération des agents P5: lettre ouverte de la FSU19

P6: ministere de l'EN changement

P7: crise de vocation P8 et 9: action sociale

P10: retour sur le congré SNES P11: métiers de la petite enfance P12: nouveau gouvernement et ecolo-

gie

# Éditorial

La désignation du nouveau gouvernement tant attendue a finalement mis en avant le renoncement rapide du président Macron à ses promesses de campagne, à une réponse rapide et réelle à nos légitimes aspirations.

Un gouvernement social et écologique: au final, il n'est ni l'un, ni l'autre. Ainsi, l'écologie n'apparaît qu'en cinquième et seizième position sur dix-sept dans l'ordre protocolaire de présentation des ministres, comme un symbole de la relégation de ces dossiers derrière les ministères régaliens,.

Une rupture dans le monde de l'Education Nationale avec un nouveau ministre. Très vite le nouveau ministre a reçu les organisations syndicales. Un marqueur important? Si cette rencontre a semble-t-il montré un Pap N'Diaye ouvert et à l'écoute, aucune réponse n'a été apporté aux demandes d'actions urgentes face à l'état critique de l'Education Nationale. Sur la forme, il s'est engagé à écouter plus, mais sur le fond il ne s'est engagé à aucune rupture et ces premières annonces comme actes vont même dans le sens de tout ce qui a été mis en place auparavant.

La nomination d'un ministère de plein exercice dédié à la Fonction publique:les urgences sont nombreuses pour reconstruire un service public non seulement sur tout le territoire mais

aussi comme l'a déclaré le président pendant la campagne rétablir la confiance envers ces services publiques par une « meilleure reconnaissance des agents publics ». Cela impliquera non seulement la revalorisation de la valeur du point d'indice et des mesures générales pour les salaires et les carrières, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour laquelle des mesures concrètes doivent être prises, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui a mis à mal la gestion de la mobilité et de l'avancement des personnels et aggravé les conditions d'emploi de nombreuses et nombreux agents.

Dans le secteur de la Justice, c'est la rupture dans la continuité, avec le même Garde des sceaux, lequel fait l'objet d'une procédure pour prise illégale d'intérêts. En outre, il ne modifiera pas une seule virgule du Code de Justice pénale pour les mineurs, texte hautement procédural qui engendre de la maltraitance tant chez les adolescent-es que les professionnel-les.

La FSU reste porteuse d'une exigence de société plus juste socialement et écologiquement, elle sera vigilante et active pour défendre chaque fois que nécessaire ces valeurs.

Nathalie Ribière

# ENGAGÉ-ES

#### Déclaration de la FSU au CSE du 9 juin:

### Face à l'état d'urgence dans l'éducation nationale Prendre enfin des mesures à hauteur des enjeux!

Monsieur le ministre, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

Monsieur le ministre, cette déclaration vous était réservée mais force est de constater que vous avez décidé de ne pas être présent au premier conseil supérieur de l'éducation de votre mandature... Comment comprendre cette absence ? Est-ce pour mettre en valeur la décision du président Emmanuel Macron de réintroduire très maladroitement les mathématiques en première qui vous a poussé à réserver votre venue au CSE du 20 juin ? Cette décision n'est pas anodine, elle n'est pas non plus de nature à nous rassurer sur le rôle que vous voulez faire jouer à ce conseil. Pour la FSU, celui-ci ne doit pas être une chambre d'enregistrement de décisions prises unilatéralement, et encore moins une caisse de résonance ou un outil de communication permettant de mettre en avant des orientations éducatives décidées sans réciprocité. Nous rappelons pour notre part l'importance que nous lui accordons à la fois comme lieu d'échange et de débat mais aussi comme instance de consultation qui doit pouvoir peser sur les choix de votre ministère.

Si lors de la première rencontre avec la FSU, vous vous êtes posé en rupture des méthodes de Jean-Michel Blanquer, les annonces récentes du président Macron sur la généralisation de l'expérimentation de Marseille à l'automne sans aucun bilan, est encore un exemple de la continuité des politiques menées depuis maintenant 5 ans et contredit dans les faits, le changement de méthodes annoncé par le président de la République. A quoi serviraient de « grandes concertations » si en fait, tout est déjà décidé d'avance. Les personnels ont besoin d'être entendus et reconnus dans leur professionnalité. Ils ne veulent plus se voir imposer les choses par le haut. Si l'on veut réellement améliorer le système éducatif français, il faut le faire avec les personnels et non contre eux. Nous attendons que sur le fond comme sur la forme les choses changent réellement.

Concernant la fin de l'année scolaire et l'organisation de la session 2022 des examens, la FSU constate un accroissement sans précédent des tâches liées au passage des nouvelles modalités d'examens dans la voie générale, technologique et professionnelle. Ces modifications n'ont pas toujours été anticipées et provoquent encore aujourd'hui des dysfonctionnements dans les EPLE.

La FSU réclame du temps et des financements pour assurer toutes les missions liées aux examens. Elle rappelle que, contrairement, par exemple, à ce qui est mis en œuvre pour le « grand oral », aucune rémunération ne semble prévue pour les oraux de chefs d'œuvre passés dans les établissements habilités, alors que ces oraux engendrent une charge de travail supplémentaire. Plus que jamais, il sera nécessaire de revenir à une organisation du bac, comme de l'ensemble des diplômes, fondée sur des épreuves nationales et terminales clairement définies et ancrées dans l'évaluation des apprentissages scolaires.

Si la crise sanitaire peut sembler derrière nous, en réalité ses stigmates sont encore bien présents. Les candidates et candidates qui passeront leurs examens ont subi de plein fouet cette crise depuis 3 ans. Pourtant en dehors des quelques aménagements pour la voie générale rien n'a été envisagé pour les candidat-es au CAP et au baccalauréat professionnel. Seule certitude, les ministères refusent de prendre en compte les risques que cela représente en termes de résultats aux examens. La FSU demande toujours un moratoire sur la nouvelle épreuve dite de contrôle du baccalauréat professionnel, qui a été très peu annoncée et rarement préparée sur le terrain.

La FSU affirme son exigence d'abandon de tout projet de transfert des personnels et des jeunes de lycées professionnels au ministère du Travail. Le ministre doit s'exprimer rapidement pour clarifier ses intentions quant au maintien dans l'éducation nationale de cette voie du lycée. Elle revendique une formation professionnelle initiale et continue qualifiante et diplômante ambitieuse, prenant en compte l'urgence sociale que représente la sécurisation des parcours scolaire et professionnel de la jeunesse.

L'apprentissage, brandi comme une solution magique pour lutter contre le chômage des jeunes, conjugué au calibrage des formations non qualifiantes sur les secteurs d'activité en pénurie d'emploi révèle une vision politique court-termiste et dangereuse pour l'avenir de la société et pour les jeunes, qui va à l'encontre de leur émancipation. Le devenir de celles et ceux qui, aujourd'hui, bénéficient des dispositifs de formation et d'accompagnement à l'emploi issus des plans de relance reste très incertain. Le risque d'un rebond massif du chômage est réel quand les entreprises ne seront plus sous perfusion d'argent



POUR 19

public.

La FSU combattra les projets concernant la voie professionnelle, notamment la volonté d'imposer à tout crin l'apprentissage dans les lycées par l'usage du mixage des publics et des parcours, par exemple, ou bien, le doublement des semaines de PFMP en terminale qui réduiront d'autant le temps disciplinaire. Elle continuera à défendre les diplômes et à demander le développement des filières de l'éducation nationale. Elle portera haut et fort son mandat de scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, et son projet de démocratisation du système éducatif qui passe par le renforcement des 3 voies du lycée, dont l'enseignement professionnel public et laïque.

La FSU alerte depuis plusieurs mois sur les nombreuses conséquences de la crise sanitaire. Concernant la jeunesse, tous les signaux sont au rouge : mal-être exponentiel des élèves, décrochage scolaire toujours plus important, précarisation grandissante des familles, multiplication des situations de protection de l'enfance... Les élèves vont mal, la réussite scolaire de toutes et de tous se trouve encore plus illusoire dans ces conditions. Il est urgent de donner enfin les moyens pour que l'école joue pleinement son rôle social. Les besoins sont immenses tant en termes pédagogiques que d'accompagnement et de suivi des élèves par des équipes pluriprofessionnelles complètes. Pour les AESH, la FSU rappelle aussi son exigence d'un véritable statut et d'un salaire décent. En attendant la création de ce véritable statut, ils et elles doivent être recruté-es à temps complet et les PIAL doivent être abandonnés.

Face à l'actuelle crise de recrutement, la question des salaires est urgente. Pour la FSU, il faut une revalorisation conséquente et sans contreparties de l'ensemble des personnels. Les derniers résultats des concours de recrutement montrent que la rentrée est loin d'être assurée, il faut dès maintenant des mesures de type : concours exceptionnel ou recours aux listes complémentaires. Pour la FSU, l'attractivité du métier d'enseignant-e passe notamment par l'amélioration des conditions d'études et d'entrée dans le métier. Cela demande du temps, des moyens humains et financiers. Cela demande aussi de penser ces métiers de manière ambitieuse et exclure toute année de stage à temps complet devant les élèves.

Monsieur le ministre, vous l'aurez compris, pour la FSU, face à un état d'urgence dans l'Éducation nationale, tant pour les élèves que pour les personnels, il est indispensable de prendre rapidement des mesures à la hauteur des enjeux. Cela passe, dès à présent, par la mise en œuvre d'un collectif budgétaire en vue de la rentrée 2022.

# Les retraité(e)s de la Corrèze ont questionné les candidats aux législatives

Le «groupe des 9» (ensemble de 9 organisations nationales privés ne s'engouffrent dans les défaillances de l'État.

L'intersyndicale corrézienne des retraité(e)s ( CGT, FO, tiative.

vendications que les retraité(e)s ne cessent d'exprimer.

Sur le pouvoir d'achat bien sûr: 3 retraités sur 10 perçoi- avec les mandats de la FSU. vent une pension mensuelle brute inférieure à 1000 euros. Les retraités ont perdu entre 10 et 12% de pouvoir d'achat Mais le silence des autres candidats interroge! depuis 2014 et ont subi une augmentation de de la CSG La situation des retraité(e)s ne semble guère les préoccupouvant atteindre 25%!

souffle faute de moyens et de personnels et des déserts tion a plus de 65 ans.... médicaux qui ne cessent de s'étendre.

le scandale de groupes privés qui s'enrichissent sur le dos continueront de faire entendre leur voix. des séniors; mais les établissements publics ne sont pas à Une voix qui ne manquera pas de se mêler à celle des acl'abri de situations extrêmement dommageables pour les tifs, si le projet de réforme des retraites Macron voit le résidents, là encore faute de moyens et de personnels. jour... L'insuffisance du nombre d'aides à domicile est tout aussi catastrophique.

Il y a urgence pour qu'une grande loi autonomie répondant Janine Vaux aux besoins, voit enfin le jour avant que les organismes

de retraité(e)s, syndicales ou associatives), qui fait vivre Sur les services publics, alors que de nombreux services l'action des retraité(e)s depuis 2014, avait pris l'initiative publics de proximité disparaissent et que l'accélération du de rédiger un questionnaire en direction des candidats aux numérique pénalise une grande partie de la population , dont les personnes âgées.

CFTC, CGC, FSU, FGR) avait décidé de relayer cette ini- A la veille du premier tour des élections, seuls les candidats de la NUPES, de la gauche républicaine et socialiste Ce questionnaire posait des questions précises sur les re- et de Lutte Ouvrière, avaient répondu à ces questionnements. Avec, globalement une convergence intéressante

per. Pourtant ils représentent 17,8 millions de citoyens au Sur le système de santé avec un hôpital public à bout de niveau national; en Corrèze, plus d'un quart de la popula-

Sur les EPHAD, pour lesquels vient enfin d'être dénoncé Mais au delà du résultat des législatives, les retraité(e)s





# Rémunérations des agents publics : assez tergiversé! Les revaloriser vraiment, maintenant!

L'INSEE vient d'annoncer une nouvelle progression d'ensemble de la rémunération indiciaire qui doit être de l'inflation, avec 5,2% en rythme annuel au mois préservée par la revalorisation combinée de la grille de mai.

Côté salaires dans la fonction publique, en revanche, toujours rien à l'horizon! Les gouvernements, lors du précédent quinquennat, portent une très lourde res- Pour préserver le pouvoir d'achat! il faut immédiateponsabilité dans le déni de reconnaissance de l'engagement professionnel des agents publics et dans l'affaiblissement du niveau de leurs rémunérations. Par leur obstination à maintenir la valeur du point d'indice gelée, par leur décision de décaler d'un an les mesures de carrières prévues par le protocole PPCR, ces gouvernements ont orchestré le déclassement salarial des agents et la pénurie de recrutements.

De même, reste inacceptable leur refus borné de mettre en œuvre des mesures générales qui, pourtant, sont les seules à même de donner un sens social et collectif aux carrières de la Fonction publique et à la reconnaissance du travail de ses agents pour l'intérêt général. Les agents ne sont pas dupes !

Les mesures partielles prises çà et là, bénéficiant à certains personnels et pas à d'autres, n'ont aucune lisibilité et renforcent le légitime sentiment d'injustice.

A cette politique de non-reconnaissance salariale s'ajoute désormais une inflation galopante qui s'installe et progresse dangereusement (aujourd'hui à 5,2 %) faisant, dans la Fonction publique, dévisser les plus faibles rémunérations, celles des pieds de grille notamment.

a dû concéder le fait que cette inflation justifiait désormais le dégel de la valeur du point d'indice...

Pour la FSU, ça suffit! Assez tergiversé! Assez de fadaises sur un prétendu système de rémunération qui serait à bout de souffle quand ceux-là même qui le prétendent sont ceux qui l'assèchent par une politique d'austérité salariale pour tous les agent-es publics!

Pour la FSU, c'est bien la cohérence et l'équilibre

et du point d'indice. La comparabilité des carrières et des rémunérations est une donnée structurante pour la mobilité choisie des personnels!

ment dégeler la valeur du point d'indice et la revaloriser à la hauteur commandée par l'inflation!

Pour reconnaître le travail essentiel des personnels de la Fonction publique pour l'intérêt général : il faut dès maintenant revaloriser l'ensemble de la grille indiciaire par une application uniforme d'un nombre significatif de points d'indice additionnels pour toutes, à tous les échelons de tous les grades des corps et cadres d'emplois.



Pour faire reculer toutes les inégalités, notamment entre les hommes et les femmes, comme pour préserver le niveau de vie au moment de la retraite, il Juste avant l'élection présidentielle, le gouvernement faut intégrer les primes dans la rémunération indiciai-

> La FSU est déterminée à ce que toutes les politiques d'apprentis-sorciers appliquées aux rémunérations des agents de la fonction publique soient stoppées sans délai!

> Il est temps de revaloriser vraiment les rémunérations de tous les personnels de la Fonction publi-

# Lettre ouverte commune à l'ensemble des candidats aux élections législatives de 2022



La FSU porte au quotidien le projet d'une société plus solidaire et accueillante, contre toute forme de racisme, de discrimination et de domination, pour une planification écologique relevant les défis humains et environnementaux posés par le réchauffement climatique et les menaces d'effondrement de la biodiversité. Notre fédération syndicale se mobilise également pour défendre les intérêts des salariés , pour l'emploi, la présence des Services publics au service de toutes et tous sur tout le territoire, pour un investissement éducatif ambitieux donnant leurs chances à tous les jeunes ; elle milite pour une protection sociale de haut niveau avec des retraites justes fondées sur la solidarité intergénérationnelle, une assurance chômage qui sécurise la vie des salariés, pour le « 100 % Sécu » dans l'esprit du Conseil national de la résistance de 1945, pour l'Hôpital public et un système de soins organisé et financé à la hauteur des besoins.

Les élections législatives s'annoncent donc décisives pour décider des orientations politiques des 5 prochaines années. Nos syndiqués et sympathisants sont aussi particulièrement préoccupés par les sujets sociaux, de pouvoir d'achat, d'égalité hommes-femmes, de services publics, d'écologie et ont donc besoin de connaître vos positions.

Au travers du questionnaire ci-dessous nous souhaitons savoir comment vous vous positionnerez lors des cinq années à venir sur un ensemble de sujets qui nous concernent particulièrement et nous vous remercions de prendre un peu de temps pour y répondre.

Que proposez-vous aux retraités, en matière de revalorisation de leurs pensions ?

- Que proposez-vous aux étudiants, déjà précarisés avant la pandémie qui ont pour certains perdu leur emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins pendant leurs études et subissent en première ligne les hausses du coût de la vie, des loyers, de l'énergie ?
- Que proposez-vous aux privés d'emploi, et comment vous positionnerez-vous sur la question de la réforme de l'indemnisation chômage et l'instauration d'un conditionnement du RSA à l'exercice d'un travail « gratuit » les rendant une nouvelle fois coupables de leur situation ?
- Que proposez-vous aux salariés sur la question de leur droit à retraite ?
- Que proposez-vous aux fonctionnaires en matière de rémunération ? Comment envisagez vous de rendre les métiers de la Fonction Publique plus attractifs tant dans le domaine de la santé que dans celui de l'éducation et celui des services administratifs.
- Que proposez-vous aux fonctionnaires et salariés pour restaurer leurs droits à être défendus, protégés dans l'exercice de leur métier, dans leur carrière ? CHSCT, prudhommes, paritarisme dans la fonction publique ?
- Que proposez-vous aux enseignants du 1er comme du 2nd degré, malmenés depuis 5 ans par des suppressions massives de postes, des réformes des lycées généraux comme professionnels, du Bac, de Parcoursup ou des directions d'école, imposées d'en haut sans concertation, et des missions supplémentaires alourdissant encore leurs tâches au quotidien à tel point qu'il est devenu difficile de recruter de nouveaux personnels ?
- Que proposez-vous aux AESH, personnels indispensables pour une école inclusive de qualité (afin que celleci ne reste pas un simple affichage), qui attendent toujours une véritable reconnaissance salariale et professionnelle avec la possibilité de travailler à temps complet avec un vrai statut ?
- Que proposez-vous aux ATSEM, aux AED, aux Psy-En, aux infirmiers, aux assistants sociaux qui se sont adaptés aux différents protocoles successifs, voire contradictoires pendant la crise et attendent de meilleures conditions de travail ?
- Que proposez-vous à l'ensemble des femmes, qui aspirent à l'égalité professionnelle et salariale, décrétée « grande cause nationale » et qui n'a pas reçu un financement suffisant pour être opérationnelle ?
- Que proposez-vous à l'ensemble des citoyens qui attendent toujours des mesures fortes pour le climat et la justice sociale ?

Mesdames et Messieurs les candidats, la FSU 19, par cette lettre ouverte, s'adresse à chacun d'entre vous pour vous permettre de convaincre les électrices et électeurs proches de la FSU sur chacun des sujets évoqués ci-dessus car elles et ils souhaitent pouvoir faire un choix éclairé au moment de glisser leur bulletin de vote dans l'urne les 12 et 19 juin prochain.

Nous vous remercions par avance pour le temps consacré à la réponse à ce courrier.

Pour la FSU19 La Secrétaire Départementale, Nathalie Ribière





# Ministère de l'Education Nationale: le changement dans la continuité

Depuis la nomination de Pap Ndiaye au Ministère de l'Education Nationale, son cabinet se met en place.

Jean-Marc Huart en a été nommé Directeur. Il est à ce titre le bras droit du Ministre, celui qui le conseille et transforme les orientations ministérielles en directives.

De 2007 à 2009 il était conseiller technique pour l'enseignement professionnel au cabinet de Xavier Darcos.

Jean-Marc Huart était le Dgesco (directeur général de l'enseignement scolaire) de Jean-Michel Blanquer entre 2017 et 2019, spécialisé dans l'enseignement professionnel.

Il a donc activement participé à la politique de destruction du LP.

Accessoirement, il aurait participé à la création du fameux « syndicat » Avenir Lycéen, qui a servi à promouvoir les réformes menées par Jean-Michel Blanquer aux frais de l'État.

Guillaume Houzel serait pressenti comme conseiller Orientation, Enseignement Professionnel et Apprentissage.

Guillaume Houzel s'est vu confier en 2020 une mission sur le développement de l'apprentissage par les ministères chargés du Travail, de l'Éducation natio-

nale et de l'Enseignement supérieur

Dans le cadre de l'élection présidentielle, il était dans l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron, chargé notamment des questions d'apprentissage et du lycée professionnel.

Le nom du nouveau ministre avait donné l'espoir d'un changement positif pour les enseignants de LP qui espéraient recevoir la reconnaissance de leur travail et la prise en compte de leurs objections aux réformes imposées par Blanquer. Toutefois le maintien des responsables du ministère à leurs postes et le discours prononcé par E. Macron à Marseille montrent que rien ne nous sera donné sans mobilisation.

Le SNUEP-FSU engagera toutes ses forces pour que la nomination du nouveau ministre Pap Ndiaye ne se cantonne pas à un tour de passe-passe de communication gouvernementale. Les lycées professionnels, fortement fragilisés par la Transformation imposée par J-M. Blanquer, doivent bénéficier d'une politique éducative renforcée et volontariste.

Céline Droal et Marie Thérèse Bodo

# La FSU à la rencontre des agents: des stages en perspectives dès la rentrée



#### Le statut :

#### moyen de lutte contre le management

Le statut qu'est ce que c'est? Quels sont mes droits, mes obligations? Dois je toujours obéir? Comment garantir ma liberté pédagogique? Et toutes autres questions que vous porterez;

Quand: 18.10.2022 De 9h à 16h30

Lieu: à Tulle

Intervenant: Paul Devin

Ancien Inspecteur, secrétaire du SNPI-FSU, aujourd'hui Président de l'institut de recherche de la FSU.



POUR 19 Page 6

## Crise de vocation ou l'arbre qui masquerait la forêt...



Branle-bas de combat!!!! On va manquer d'enseignants ! Même les médias se font l'écho de cette réalité.

Hélas, ce désamour ne surprend pas les élu-e-s du SNUipp-FSU qui alertent depuis des années le DASEN sur les pressions subies par les collègues. En effet, sous le ministère de Jean-Michel Blanquer, la profession a fait l'objet d'attaques sans précédent.

Ces attaques portent atteinte à la liberté des pratiques pédagogiques. Chaque école s'est vue doter d'un camaïeu de livrets pour que les enseignants deviennent « efficaces ». Au cas où les enseignants n'auraient pas bien compris cette bonne parole, la formation se limite au plan français- math décliné dans ces constellations qui font l'unanimité contre elles tant elles apparaissent comme envahissantes et chronophages.

Depuis plusieurs années, la formation se limite aux injonctions ministérielles. Impossible d'obtenir une formation choisie librement sur le temps de travail. Pour l'année scolaire 2021 /2022, aucune formation autre que les obligatoires n'a été proposée aux collègues. Donc quand on est prof d'école, la formation est inexistante bien que nous rencontrions des problèmes dans nos classes pour lesquels nous aimerions des informations de qualité et pas seulement un lien vers Eduscol! Nous sommes aussi demandeurs de formation de qualité sur des thèmes choisis pour renouveler nos pratiques et être au fait des résultats des chercheurs en sciences de l'éducation.

L'école inclusive à marche forcée telle qu'elle est pratiquée depuis plusieurs années est lourde de conséquences pour les enseignants. Trop souvent notre hiérarchie répond en culpabilisant les collègues dont on met la compétence en doute. L'absence de soutien fait des ravages chez les personnels. Le nombre de fiches SST en lien avec l'inclusion a véritablement explosé!

Quand le CHSCT sollicite le DASEN pour un groupe de travail sur les problèmes que pose l'école inclusive, il se voit convié à un groupe de travail « élèves perturbateurs ». L'administration ne prend pas la mesure de la souffrance des collègues malgré nos nombreuses alertes.

Cette année pour la première fois, des PE se sont vus refuser leur demande de disponibilité. De la même façon, beaucoup se sont vu refuser des demandes de temps partiels sur autorisation. L'administration refuse donc aux collègues la possibilité de « souffler », de choisir de travailler autrement. Ne perdons pas de vue qu'un enseignant qui sollicite un temps partiel fait le choix d'un abaissement de son salaire et en accepte les conséquences pour le calcul de sa retraite.

L'académie de Limoges s'illustre également par le traitement qu'elle réserve aux enseignantes car cette année, les participants au mouvement ont vu leur barème diminuer du nombre d'années prises pour congé parental. Factuellement dans notre profession, ce sont essentiellement les femmes qui prennent les temps partiels, donc ce sont les enseignantes qui subissent une nouvelle dégradation de leur qualité de travail. Comment changer de poste avec un barème inférieur à celui de l'année précédente ?

Si on rajoute à cette longue liste le mépris salarial avec lequel le premier degré est traité, on comprend beaucoup mieux pourquoi le métier n'attire plus !

Au SNUipp-FSU, nous sommes convaincus qu'une autre école est possible. Cette école se doit d'être bienveillante, au sens noble du terme, pour ses enseignants comme pour ses élèves.





## **ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNELS**

### en voie de disparition, les limites sont atteintes!

La commission académique d'action sociale s'est tenue le 10 juin, en présence de ses membres (administration, représentants des personnels FSU et UNSA, MGEN). Le constat est affligeant, les craintes que nous avions depuis des années au vu des tendances se concrétisentet le budget ne permet plus d'assurer le minimum de prestation aux personnels.

L'action sociale des personnels se décompose en plusieurs systèmes de prestation ou services aux agents qui relèvent de différents opérateurs ou services :

La SRIAS (<a href="https://www.sriasnouvelleaquitaine.fr/">https://www.sriasnouvelleaquitaine.fr/</a>) qui gère des prestations interministérielles de la Fonction publique d'Etat

**PREAU** (<a href="https://www.preau.education.fr/">https://www.preau.education.fr/</a>), association ministérielle qui se veut l'équivalent d'un comité d'entreprise, mais qui n'en a ni la structure, ni les prérogatives et encore moins les moyens, malgré les annonces en grandes pompes de Mr Blanquer à l'issue du Grenelle de l'éducation

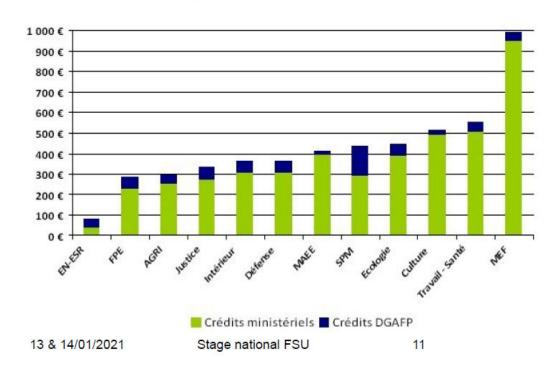
Des prestations externalisées : tickets CESU et chèques-vacances

L'accompagnement du service social des personnels, pilotée par les assistantes sociales des DSDEN

La CAAS qui est une instance officielle pilotant la politique d'action sociale académique et ses déclinaisons départementales, les CDAS.

# Crédits AS par agent

mission IGAS CGEF 2011



Pour ce qui nous concerne ici, les prestations relevant de la CAAS (soumises à conditions de revenus), elles se décomposent en PIM (prestations interministérielles), en ASIA (actions d'initiative académique), que vous pouvez retrouver sur la page dédiée du site du rectorat (<a href="https://www.ac-limoges.fr/action-sociale-en-faveur-des-personnels-121669">https://www.ac-limoges.fr/action-sociale-en-faveur-des-personnels-121669</a>), ainsi qu'en actions de « secours » pour les personnels en difficulté qui sont des aides ponctuelles.

Les objectifs de l'action sociale sont statutaires, ses missions sont ainsi définies : « L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agentspublics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles » (art.9, loi Le Pors du 03 Juillet 1983).

Les PIM, ASIA et secours s'inscrivent dans ces finalités, mais alors que le nombre de personnels éligibles aux aides diverses ne cesse d'augmenter et de se paupériser (augmentation du nombre de personnels précaires, contractuels, AED, AESH, grilles salariales qui s'affaiblissent du fait de la combinaison du gel du point d'indice, de l'inflation et de l'absence de revalorisation significative), la dotation financière ministérielle reste bloquée à un montant identique depuis plus de 10 ans : 194751 euros, ce qui correspond à environs 9.73 euros par agent actif ou retraité potentiellement éligible !

Cette dotation, déjà indigente (il suffit de regarder le graphique ci-dessous pour se rendre compte de l'inanité de son montant par agent en comparant à ce qui peut exister au sein d'autres ministères), ne parvient désormais plus à couvrir les prestations prioritaires (PIM) sans que l'on touche aux aides de secours.

Une PIM en particulier, est en croissance exponentielle depuis des années (aide aux enfants en situation de handicap), nous avons sonné l'alerte dès que nous avions constaté cette évolution et demandé un budget dédié et indépendant de celui alloué aux autres prestations. Cette revendication n'a jamais été entendue au plan national.

Cette PIM, dont l'enveloppe était encore de 73000 euros en 2018, représente dorénavant, pour le budget 2022, 139500 euros, et a quasiment doublé en 4 ans pour représenter 71.6% du budget total!

Les ASIA qui ne représentaient déjà pas grand-chose (10%, soit environ 20000 euros encore en 2018) ont fondu progressivement pour disparaître cette année.

De façon encore plus alarmante, l'enveloppe dédiée aux secours diminue drastiquement cette année (86000 euros consommés en 2018, 71000 en 2021) pour se retrouver à un montant de 48000 euros! Soit une baisse d'un tiers en un an, alors même que le nombre de dossiers de demandeurs, c'est-à-dire de collègues en grande difficulté sociale et financière, a augmenté de 40% entre 2019 et 2021!!!

#### La FSU revendique:

L'action sociale n'est pas un palliatif aux mesures de contractions des traitements des fonctionnaires ou de pensions des retraités, ni à l'absence de mesure de revalorisation.L'action sociale, ministérielle et interministérielle est cependant un facteur essentiel à la qualité de vie des per- - Le développement des investissements sociaux sonnels. Tous les personnels, titulaires ou non, actifs ou retraité.es, qu'ils soient rémunérés ou non sur le budget de l'État, doivent avoir accès aux prestations et aux équipements, répondant aux besoins réels et portant notamment sur la restauration, le logement et l'aide à l'installation, la garde des enfants, les loisirs et les vacances, les aidesadaptées aux étapes de la vie.

L'action sociale doit voir ses budgets augmentés, sécurisés (3 % de la masse salariale) et utilisés à plein par lesinstances d'action sociale. Dans cet objectif, au regard des réalités des situations, nous demandons que soit créée d'urgence une ligne budgétaire dédiée à la PIM aide aux enfants en situation de handicap.

Cette mesure d'urgence ne peut se suffire à elle-même, rappelons que le SNEP-FSU revendique avec la FSU un plan derevalorisation permettant:

- Une augmentation des montants des prestations,
- Une révision des barèmes pour élargir leur accès,
- Un élargissement du périmètre des actions,
- La création de nouvelles prestations,
- (logements, crèches...).

Pour sa mise en œuvre, le nombre de personnels assistant.es de service social, maillon essentiel de l'action sociale, doit être significativement augmenté. L'employeur doit s'assurer de la diffusion auprès des agent.es des dispositifs, afin que chacun.e puisse se saisir de ses droits et les faire valoir dans les instances ad hoc.Le rôle des représentant.es des personnels, y compris retraité.es, doit être garanti dans les instances d'action sociale (CIAS, SRIAS, CAAS) pour participer à la définition des prestations et à leur contrôle, à la pleine utilisation des budgets. Ainsi, les représentant.es des personnels doivent disposer des moyens permettant d'exercer la plénitude de leurs mandats.

#### JT Auconie









Du 9 au 13 mai s'est déroulé le Congrès National du SNES-FSU. Les militants de la délégation de Limoges, parmi lesquels figuraient quatre corréziens, ont eu le plaisir d'être accueillis par leurs camarades de l'académie de Montpellier. Après l'annulation et le report du congrès en raison de la crise sanitaire, ces derniersavaient à cœur de recevoir les congressistes dans les meilleures conditions possibles pour de longues journées de labeur. Ce fut chose faite!

Le congrès a été riche en débats. Ils ont été parfois vifs et animés mais toujours mobilisateurs à travers quatre thèmes :

- Redonner du sens et du commun au second degré
- Pour des personnels respectés et revalorisés
- Pour une société juste et solidaire
- Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social

Des invités syndicaux nationaux mais également internationaux, à qui les congressistes ont pu témoigner toute leur solidarité, ont partagé leurs expériences.

Les militants du SNES FSU de l'académie de Limoges ont pris également la parole à la tribune, particulièrement Catherine Soares et Didier Barros, militants corréziens. Ainsi Catherine Soares, AESH Secteur national / Académie de Limoges – Corrèze a porté la parole de ses collègues AESH :

« Le SNES-FSU se doit de porter un mandat ambitieux pour sortir les AESH de la contractualisation à bas prix.

#### Portons, pour un avenir proche, des revendications fortes,

### Nous ne sommes pas là pour faire un énième constat de la précarité :

- temps partiel imposé discriminatoire à l'encontre d'un personnel presque exclusivement féminin
- imposition des PIAL et de leur gestion autoritaire et comptable
- perte de sens de l'exercice de nos missions, que cela soit dans le premier ou le second degré
- formation inexistante

Le SNES-FSU peut être en mesure de proposer une autre version de l'avenir des collègues :

- un temps plein pour toutes et tous, non plus défini par un empilement de missions cloisonnées par un calcul sur un nombre de semaines 39 – 41- 45 mais sur la prise en compte de la globalité de nos activités diverses autour de nos temps d'accompagnement, Cela permettra de définir un volume horaire dans le cadre d'une obligation de service hebdomadaire,

#### Le SNES-FSU revendique également :

- une formation initiale et continue à la hauteur des attendus de nos missions
- l'intégration dans la fonction publique statutaire et de carrière dans un nouveau corps de catégorie B,

Nous continuerons à nous battre contre le projet ministériel du double employeur,

Les AESH savent que le SNES-FSU et ses militants continueront à les défendre et les soutenir dans la construction d'une profession reconnue et pleinement intégrée dans l'Education nationale.

C'est pour cela que nous continuerons à nous mobiliser ensemble. »



Didier Barros, responsable de la catégorie CPE de l'académie de Limoges, a, quant à lui, défendu haut et fort les droits des AED :

« Nous serons tous d'accord pour dire que Macron et ses sbires veulent casser la Fonction Publique. Ils sont tout sauf bienveillants. C'est pour cela qu'il faut aider au mieux (et non à leur place) les AED dans leur lutte d'aujourd'hui.

Les aider, c'est d'abord lutter ensemble pour exiger un recrutement académique : les assistants d'éducation doivent retrouver leur droit à pouvoir muter. Avoir la possibilité de muter, c'est ainsi pouvoir assurer un recrutement sur tous les établissements même les plus reculés.

Exiger une amélioration pour les AED, c'est revendiquer la sortie de l'annualisation pour un service hebdomadaire qui ne pourra pas dépasser 24 heures.

Exiger une amélioration, c'est revendiquer une hausse significative de leur salaire.

Exiger une amélioration, c'est lutter pour la création d'une cellule de ressources humaines pour accompagner ces personnels dans leur reconversion.

Il faut absolument avancer sur ces positions et également exiger des recrutements à la hauteur des besoins afin que les vies scolaires ne fonctionnent plus à flux tendu. Pouvoir, notamment, proposer la mise en place d'ateliers sur les établissements, c'est également prendre en compte les compétences des surveillants afin que ceux-ci ne se cantonnent pas seulement à de la surveillance. Il en va du bien-être des AED sur leur lieu d'exercice.

Les dossiers sont nombreux afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et le gouvernement ne peut pas donner comme simple réponse la cédéisation.

Nous avons déjà eu un précédent avec les AESH. Nos collègues AESH peuvent expliquer en quoi la cédéisation les a maintenus tout au contraire dans la précarité. De plus, nous savons que des AED en CDI seront considérés demain comme des substituts de CPE avec une paye d'AED. En fait, aujourd'hui, nous devons exiger une véritable VAE afin que demain, tous les collègues surveillants qui se réalisent dans leur fonction au sein d'une vie scolaire puissent devenir CPE avec une paye de CPE. »

Les débats, les confrontations d'idées nous permettent au sortir de ce congrès de porter des mandats ambitieux pour la défense de la fonction publique, la défense de nos élèves et de nos métiers, pour une société plus juste et écologique

Plus que jamais, le SNES-FSU est à vos côtés. C'est notre conception de l'action syndicale : construire les solidarités, au quotidien, dans votre établissement, engager les luttes indispensables pour nos métiers, nos statuts et le service public d'Education. L'avenir du service public d'Education s'écrit ensemble, en nous rassemblant, rejoignez le SNES-FSU et portons ces combats pour l'école publique laïque !

https://www.snes.edu/article/appel-du-congres-de-montpellier/

# Insertion détournée et métiers déqualifiés : enfance en danger

SNU<sub>19</sub>
TER

LA FSU TERRITORIALE

CORRÈZE

Dans un communiqué commun du 16 mars 2022, la ministre déléguée à l'insertion et le secrétaire d'Etat à l'enfance ont annoncé la mise en place d'un dispositif de promotion des métiers de la petite enfance auprès des personnes privées d'emploi ou en insertion. Ce dispositif s'est traduit par un projet d'arrêté permettant aux personnes « motivées », après 120 heures seulement de formation, d'exercer en structure d'accueil du jeune enfant.

Ce projet d'arrêté, encore une fois, ne répond ni aux besoins des enfants, ni à ceux de la profession. Afin de réduire les tensions de recrutements dans le domaine de la petite enfance, le gouvernement poursuit son idée : recruter sans diplôme ni qualifications.

Le gouvernement semble penser que les professionnel-les de la petite enfance ne font que changer des couches et donner des biberons! NON! s'occuper des enfants des autres demandent une vigilance particulière et des connaissances fines sur leur développement.



# Gouvernement Borne : aucune nuance de vert !

Suite à l'annonce de la composition du gouvernement Borne, le Sne-FSU constate que pour illustrer la priorité donnée à la planification écologique par le Président de la République, aucune figure de l'écologie ne figure dans les ministères à fort impact environnemental ou en charge des transitions.Le court passage de madame la première ministre ne saurait à lui seul compenser cette absence.

Amélie de Montchalin, nommée ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ne possède aucune expérience notoire sur aucun des secteurs techniques de son ministère, dont le contour flou reste à préciser. La biodiversité, est quant à elle absente des priorités de ce gouvernement.

Marc Fesneau, ministre de l'agriculture, a été biberonné en chambre d'agriculture beaucienne, ce qui laisse bien mal augurer d'une politique publique indépendante des lobbys et syndicats agricoles de l'agro-industrie.

La séparation de la politique énergétique des politiques environnementales avec la création d'un ministère de la transition énergétique est un signal négatif fort. La nomination à sa tête d'Agnès Pannier-Runacher venant de l'industrie marque la volonté du Président de la République de donner priorité au nucléaire.

La Mer devient un secrétariat d'Etat rattaché directement à la première ministre, laissant mal augurer la prise en compte de la biodiversité marine.

Dans l'attente du contour et de l'attribution plus précise des ministères, le Sne-FSU s'interroge sur le devenir de l'organisation, des missions et des agent-es du pôle ministériel de la transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer.

Ce gouvernement est peut être le reflet d'un pacte productif, mais certainement pas d'un pacte écologique et social!



